PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Tours métropole Val de Loire

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2025**

www.tours-metropole.fr



Réduire & Sensibiliser | Collecter | Valoriser | Financer

SOMMAIRE

P.4
LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LA MÉTROPOLE

P.5
LE BILAN DES TONNAGES TRAITÉS EN 2025

RÉDUIRE & SENSIBILISER



P.8
LA RÉDUCTION **DES DÉCHETS À LA SOURCE**

P.10
LA SENSIBILISATION **DES HABITANTS**

P.12
LA SENSILBISATION **DES SCOLAIRES**

COLLECTER



P.16
L'ORGANISATION DE LA COLLECTE **DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

P.18
LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES **DE DÉCHETS COLLECTÉS**

P.20
LE SERVICE **BACS**

P.21
LE SERVICE **POINTS D'APPORT VOLONTAIRE**

VALORISER



P.24
LES **RECYPARCS**

P.26
LA VALORISATION **DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS**

P.28
LES AUTRES CATÉGORIES DE **DÉCHETS RECYCLÉS ET VALORISÉS**

P.30
LES DÉCHETS **NON VALORISÉS**

FINANCER



P.34
LES INDICATEURS **ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS**

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LA MÉTROPOLE

Tours Métropole Val de Loire exerce depuis 2000 la compétence de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour le compte de ses 22 communs membres.

- Le territoire métropolitain compte 304 421 habitants répartis sur près de 39 000 hectares, associant centres urbains, zones pavillonnaires et communes rurales.
- La Métropole assure l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets : collecte, exploitation des recyparcs, tri, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés.
- Au 31 décembre 2025, la Direction Stratégie et Valorisation des Déchets et Matières compte 281 agents, dont 31 agents saisonniers ou remplaçants. Certaines prestations sont confiées à des entreprises spécialisées, notamment pour une partie des collectes en milieu rural ainsi que pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

- Les actions menées poursuivent plusieurs objectifs :

- garantir un service public de qualité, homogène sur l'ensemble du territoire et conforme aux exigences réglementaires
- réduire la production de déchets
- favoriser leur valorisation par le recyclage, le compostage ou la valorisation énergétique
- optimiser les coûts grâce à la mutualisation des moyens et à la recherche d'économies d'échelle.



LES CHIFFRES MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

Cette année, les tonnages de déchets augmente de 0,9 %.

Le tonnage total est de 148 549 TONNES en 2025 soit 488 KG de déchets produits par habitant et par an.

Le taux global de valorisation des déchets est de 61 %. L'objectif prévu par la loi de transition énergétique pour 2025 étais de 65 %.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- **Expérimentation de la réduction de fréquence des Ordures Ménagères sur le territoire de Notre Dame D'oé : nouvelle fréquence C0,5 soit 1 passage tous les 15 jours**
- **Mise en place de la concession de service public pour la sensibilisation, la précollecte, la collecte des déchets alimentaires et la conception, la construction et l'exploitation d'une unité de bio-préparation**
- **Dotation de composteurs individuels, composteurs partagés et lombricomposteurs dans les foyers**
- **Continuité des opérations de broyage au printemps et à l'automne pour les particuliers de Tours n'ayant pas de collecte de végétaux**
- **Continuité des actions liées à l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), en partenariat avec Touraine Propre**



« La gestion des déchets ne peut plus être envisagée sous le seul angle de la collecte. Elle doit s'inscrire dans une stratégie globale associant prévention, réduction des déchets, amélioration du tri, valorisation des matières et maîtrise des coûts. Notre responsabilité est de construire un service public performant qui réponde aux attentes des habitants tout en préparant les défis environnementaux de demain.

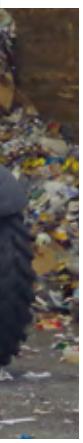


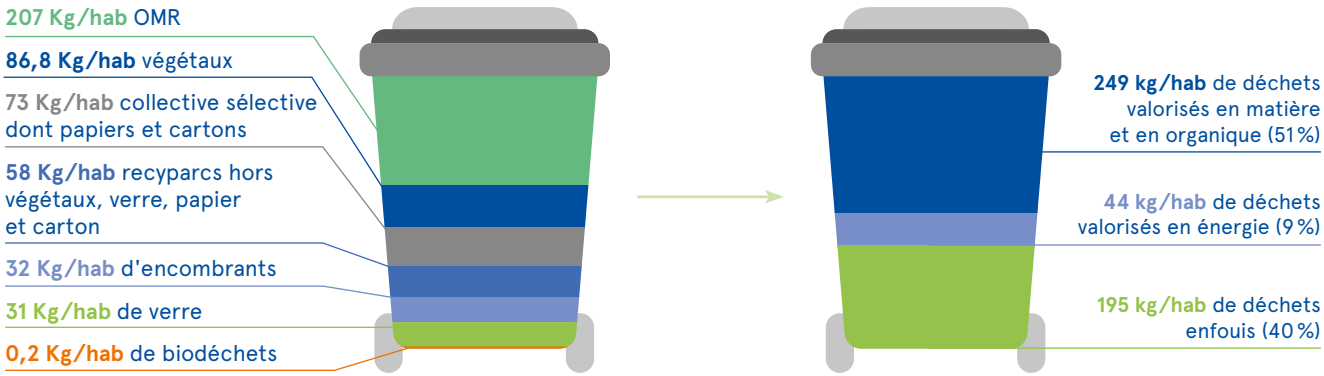
Martin COHEN
Vice-Président, délégué à la transition écologique, à la transition énergétique, aux déchets, à l'économie circulaire et à la propreté urbaine

LE BILAN DES TONNAGES TRAITÉS EN 2025

	Tonnage 2024 Population : 302 825 hab		Tonnage 2025 Population : 304 421 hab	
	En tonne	En kg/hab	En tonne	En kg/hab
Ordures Ménagères Résiduelles collectées en porte-à-porte ou apport volontaire	48 847	194	51 634	192
Déchets non recyclables collectés en recyparc (tout-venant)	9 850		6 695	
TOTAL DES DÉCHETS NON VALORISÉS, 39 %	**58 697**		**58 239**	
Ordures Ménagères Résiduelles valorisées énergétiquement	15 559	292	11 253	296
Collecte sélective en porte-à-porte (y compris en recyparcs))	18 992		22 174	
Déchets alimentaires	-		53,6	
Végétaux collectés en porte-à-porte	17 079		18 973	
Végétaux collectés en recyparc	7 989		7 465	
TOTAL DES DÉCHETS VÉGETAUX	**25 068**		**26 438**	
Encombrants collectés en porte-à-porte et recyclés	1 832		1 933	
Autres déchets recyclables collectés en recyparc (hors cartons, papiers, verre, végétaux et y compris encombrants valorisés, gravats, bois, ferraille, trimobile, apports directs ST, et bailleurs)	16 930		18 972	
Verre collecté en apport volontaire (y compris en recyparcs)	10 194		9 396	
TOTAL DES DÉCHETS RECYCLÉS OU VALORISÉS, 61%	**88 575**		**90 220**	
TOTAL DES DÉCHETS TRAITÉS	**147 272**	**486**	**148 549**	**488**

488 **kg/hab en 2025**





Dont **372 kg/hab** collectés en porte à porte ou apport volontaire (76 %) et **116 kg/hab** collectés en recyparcs (24 %)


Qui sont les
DÉCOMPOSEURS ?
Juin
Juillet
Août
Septembr
Octobre
6
7
8
9
10
maintenant



1. RÉDUIRE & SENSIBILISER

P.8
LA RÉDUCTION
DES DÉCHETS À LA SOURCE

P.10
LA SENSIBILISATION
DES HABITANTS

P.12
LA SENSIBILISATION
DES SCOLAIRES

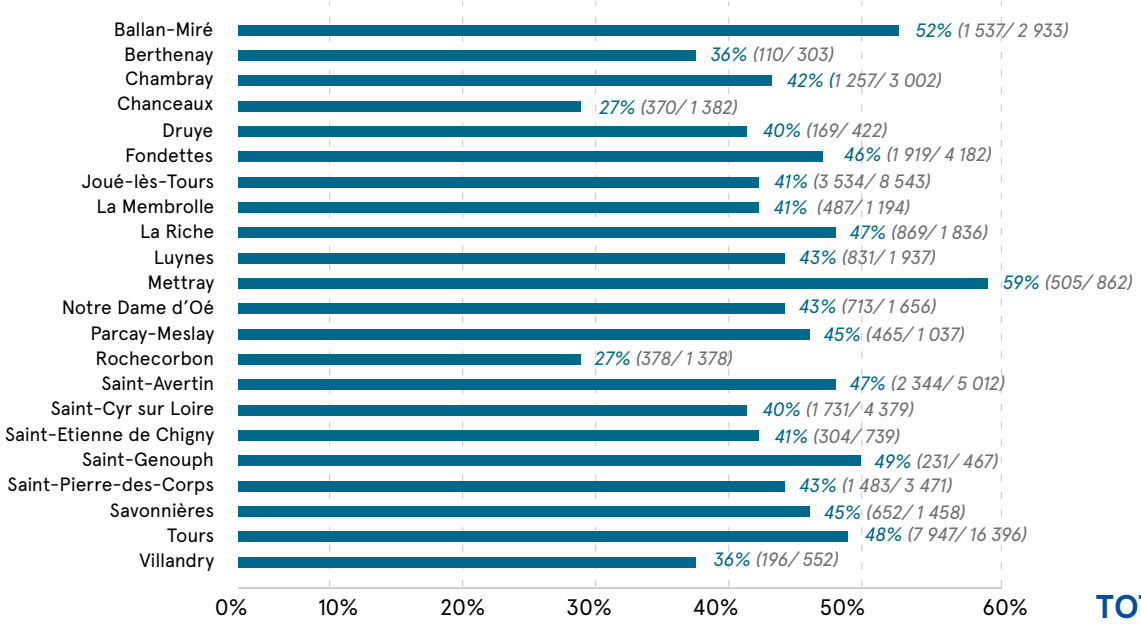


LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE

Dès 2011, Tours Métropole Val de Loire s'est engagée dans la réduction des déchets à la source en adoptant un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés remis à jour en 2024 pour réduire et mieux gérer ses déchets.

Aujourd'hui, de nombreuses actions sont menées au quotidien afin de limiter et d'éviter la production de déchets. Toutes ces initiatives ont permis de détourner ou d'éviter environ 8 255 tonnes de déchets, soit l'équivalent de 27 kg par habitant et par an.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS PAR FOYER PAVILLONNAIRE



TOTAL : 28 032



- 28 032 composteurs ont été distribués aux particuliers soit un taux d'équipement de 40 %. Cette action permet de détourner environ 70 kg de déchets verts ou alimentaires par habitant et par an, soit environ 4 905 tonnes de déchets évités.
- 200 sites de compostage partagé bénéficient à 10 000 habitants. De nombreux autres projets sont en cours de développement. Cette action permet de détourner environ 200 tonnes de biodéchets chaque année.
- 1 509 lombricomposteurs sont en fonctionnement dans des appartements. Cette action permet de détourner environ 31 kg de biodéchets par habitant et par an, soit près de 116 tonnes de déchets évités.
- 51 338 autocollants « Stop Pub » sont apposés sur les 172 847 boîtes aux lettres du territoire. Avec un taux d'équipement de 29,7 %, cette action permet d'éviter la distribution d'environ 1 950 tonnes de prospectus.
- 64 boîtes à livres sont installées grâce au financement du syndicat Touraine Propre. Elles permettent de donner une seconde vie aux livres et aux revues. Ces équipements favorisent le réemploi d'environ 300 kg de livres par site, soit plus de 19 tonnes détournées.
- Grâce à un maillage de 131 bornes textiles implantées sur le territoire, l'entreprise Le Relais a collecté, recyclé et valorisé 951 tonnes de textiles.
- La Trimobile, créée en 2015, est un service de proximité conçu pour faciliter la gestion des déchets. Au-delà de la collecte, la Trimobile joue également un rôle important de sensibilisation. Plus de 9 200 visiteurs sont venus y déposer des petits appareils électriques, des piles des ampoules, des cartouches d'encre, des radiographies, des lunettes ou bien des livres, pour un total de 41 tonnes collectées.

LE RÉEMPLOI

Depuis mars 2022, TMVL a installé 3 caissons de réemploi dans les déchèteries de Joué-lès-Tours et de Saint-Pierre-des-Corps, et dans la plateforme de démantèlement des encombrants des Douets à Tours, pour détourner des petits objets : mobilier et appareils électriques, matériel informatique, jouets, vaisselle, articles de jardinage et de sports, dont les vélos afin de leur donner une 2ème vie.

Une collecte hebdomadaire et une redistribution sont ensuite organisées en partenariat avec le 3 acteurs locaux du réemploi - Veloop, Tri 37 et la ressourcerie La Charpentière - pour remettre en état les objets et les proposer à la vente.

En 2025, 60 vélos ont été récupérés en déchèteries. Tous les vélos sont récupérés peu importe leur état. Les vélos sont soit reconditionnés, soit démontés pour pièces, les parties les plus abîmées et non réutilisables étant recyclées via l'éco-organisme Ecologic.

Par ailleurs, TMVL soutient financièrement l'activité d'Emmaüs Touraine et la ressourcerie la Charpentière pour le détournement d'objets et la réduction de déchets engagés sur son territoire.

LES BIODÉCHETS SUR LES MARCHÉS DE PLEIN AIR

Depuis mai 2025, Tours Métropole Val de Loire a déployé une collecte à vélo des déchets alimentaires sur une grande majorité des marchés de la Métropole. Ce déploiement s'est appuyé sur trois acteurs :

- TIPI, du centre social Plurielles, qui réalise une action de glanage en vue de la redistribution des invendus encore consommables
- Les Vers de Tours, qui ont été missionnés par la Métropole pour collecter les biodéchets inévitables et les valoriser par lombricompostage après une collecte réalisée à vélo
- La Régie de quartier de Jouè-Lès-Tours, qui a été missionnée par la Métropole pour collecter les biodéchets inévitables et les valoriser par électrocompostage après une collecte réalisée à vélo

Ainsi ce sont **73 tonnes de biodéchets** qui ont été détournés et lombricompostés sur 3 sites de lombricompostage situés à Joué-lès-Tours, La Riche et Tours.

« Sur le marché Saint-Paul à Tours, le partenariat avec TIPI permet de réduire le gaspillage alimentaire et de s'assurer que les biodéchets ne finissent pas enfouis. Ce sont en moyenne 3 tonnes de déchets qui sont ainsi évités tous les mois. »



Audrey THOMAS
Les Vers de Tours

LA SENSIBILISATION DES HABITANTS

L'équipe des six éco-ambassadeurs assure une mission essentielle d'information et de sensibilisation auprès des habitants de la Métropole concernant les consignes de tri et la gestion des déchets.
Par leurs actions de terrain, ils accompagnent les usagers dans l'adoption de bonnes pratiques en matière de tri et de présentation des déchets, contribuant ainsi à améliorer la qualité et la performance des collectes sélectives.

« L'éco-ambassadeur est un relais entre les habitants et la collectivité. Nous sommes là pour informer, accompagner et favoriser une meilleure compréhension du fonctionnement du service déchets. »



Mohamed HAJJOUB
Responsables des Eco Ambassadeurs

1/INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

Les éco-ambassadeurs interviennent directement auprès des habitants, des commerçants et des différents acteurs locaux, notamment à travers des opérations de porte-à-porte.
Ces rencontres permettent d'expliquer les consignes de tri, de répondre aux interrogations des usagers et de favoriser une meilleure compréhension des gestes de tri.

Ces actions sont menées sur toutes les communes de Tours Métropole Val de Loire.



2/SUIVI ET AMÉLIORATION DES COLLECTES SÉLECTIVES

En lien avec les agents de collecte, les entreprises prestataires, les bailleurs sociaux, les syndics d'immeubles et les associations de quartier, les éco-ambassadeurs participent activement à l'amélioration des dispositifs de collecte sélective.

Ils assurent également un suivi régulier des points de collecte et des bennes afin d'identifier les difficultés rencontrées et de proposer des actions correctives.

3/ACTION QUOTIDIENNES DE SENSIBILISATION

Les interventions quotidiennes des éco-ambassadeurs sont souvent déclenchées suite à des refus de collecte ou à des signalements de riverains concernant des erreurs de tri.

Dans ce cadre, les ambassadeurs expliquent aux usagers les raisons d'un refus de collecte et les accompagnent dans la mise en place de pratiques conformes aux consignes.

Au total, **2 730 actions de terrain** ont été réalisées en 2025, permettant de sensibiliser **près de 3 000 habitants**.

4/INTERVENTIONS LORS DES ÉVÈNEMENTS

Les éco-ambassadeurs participent également à des **stands d'information, événements publics et interventions auprès de groupes** afin de promouvoir les bonnes pratiques de tri et de recyclage.

Au cours de l'année, 36 événements et stands ont été organisés, notamment lors de marchés, manifestations locales, événements culturels ou actions pédagogiques dans les établissements scolaires.

Ces actions ont permis de rencontrer et d'informer **environ 5 000 personnes.**

5/PARTENARIATS ET TRAVAIL TRANSVERSAL

Le service a travaillé en **étroite collaboration** avec plusieurs partenaires :

- La **Brigade Verte** de la Ville de Tours,
- Les **services de Propreté Urbaine** des communes,
- Les **bailleurs sociaux**,
- Les **associations de quartier**,
- Les **établissements scolaires**.

Cette coopération a permis de **renforcer la qualité des interventions** et d'assurer une **meilleure coordination des actions de sensibilisation**.

Actions spécifiques :

- **47 ouvertures de Points d'Apport Volontaire**,
- **Porte-à-porte auprès des habitants**,
- **1 200 commerçants de l'hypercentre de Tours sensibilisés** sur la présentation des cartons,
- Distribution des **lombricomposteurs.**
- Opération de broyage de branches dans les quartiers Velpeau et Strasbourg à Tours

6/ACTIONS EN HABITAT COLLECTIF

Une attention particulière est portée aux logements collectifs. Les missions des éco-ambassadeurs consistent notamment à :

- Informer les habitants sur l'utilisation des conteneurs enterrés
- Rappeler les consignes de tri aux résidents
- Accompagner les gardiens d'immeubles dans l'amélioration des pratiques
- Installer ou renouveler la signalétique dans les halls et les locaux poubelles

7/OUTILS DE COMMUNICATION

Afin de faciliter la sensibilisation des habitants, différents supports pédagogiques sont distribués : sacs de tri, guides pratiques, affiches, autocollants ou encore mémo-tri.

Distributions réalisées :

- 169 avis de passage pour avertir de notre visite lorsque l'usager est absent
- 780 grandes affiches de tri
- 1 500 affiches dans les immeubles
- 1 600 éco-quiz et assiettes pédagogiques pour le compostage
- 2 259 guides d'utilisation des points d'apport volontaire enterrés
- 2 500 autocollants relatifs à l'extension des consignes de tri
- 3 463 mémo-tri
- 3 500 stickers rappelant les consignes de tri
- 5 000 réglettes de tri

Ces outils permettent de rappeler les consignes de tri et d'encourager les habitants à adopter les bons gestes au quotidien.

FAITS MARQUANTS 2025

- **170 000 aide-mémoires ont été distribués** dans les boîtes à lettres pour informer les usagers sur les jours de collecte, les consignes de tri et les renseigner sur le fonctionnement des recyparcs.
- Dotation de cendriers de poche lors des évènements comme le 14 juillet ou le festival Aucard de Tours pour inciter les festivaliers à bien trier leurs déchets.
- Organisation d'opérations de broyage de végétaux, distribution de composteurs, ateliers de réparation d'appareils électroménagers et de vélos lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.
- Participation à la collecte nationale des jeux et jouets organisée par Ecosystem : 200 kg de jouets collectés et offerts à la ressourcerie La Charpentière.
- Accompagnement d'une quinzaine de Clean Walk (sortie de ramassage des déchets) en prêtant du matériel (sacs et pincettes).
- **Pour la 4e année consécutive, TMVL est classée 1er collectivité de France sur plus de 80 participants lors de la collecte nationale nationale de téléphones usagés avec 1265 unités.**



LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

Pour compléter le travail des Eco-Ambassadeurs, des prestataires interviennent auprès des établissements scolaires.

Le but est de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets et à leurs impacts sur l'environnement, à la réduction, au tri et au recyclage des déchets et à leurs impacts.



LE PROJET D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUR LES DÉCHETS

Le projet cible les 93 écoles de la Métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2025, les trois prestataires JTS, COULEURS SAUVAGES et PRECIOUS PLASTIC ont été chargés de mettre en œuvre le programme d'animations.

LES ANIMATIONS SCOLAIRES

ANIMATION
RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME

Le thème des déchets est abordé d'une façon ludique avec trois créations au choix : le hérisson, le porte-monnaie et des éponges à partir de chaussettes usées (éponges tawashi). Le fait que chaque enfant apporte ses propres déchets et reparte avec sa réalisation amène un plus considérable à cette animation.

28 animations ont été réalisées avec la participation de 644 élèves.

ANIMATION
DU PAPIER AU PAPIER

Cette animation illustre le recyclage des papiers usagés grâce à des tamis. Chaque enfant repart avec sa feuille de papier recyclé réalisée durant l'animation.

39 animations ont été réalisées avec la participation de 934 élèves.

ANIMATION
MALLE ROULETABOULE

Ce module propose de rechercher, d'explorer et de comprendre les déchets, leurs filières de recyclage, leur traitement et leur gestion. Il intègre une approche scientifique et conceptuelle.

19 animations ont été réalisées avec la participation de 441 élèves.

ANIMATION
LES SECRETS DU COMPOST

Cette animation permet de comprendre le recyclage des matières organiques, de découvrir les invertébrés et leurs rôles respectifs.

28 animations ont été réalisées avec la participation de 613 élèves.

ANIMATION
LES SECRETS DU LOMBRICOMPOSTAGE

En adoptant un lombricomposteur et ses vers en classe pendant un an, les enfants vivent une expérience de recyclage grandeur nature.

28 animations ont été réalisées avec la participation de 563 élèves.

ANIMATION
RÉEMPLOI 5R

Cette animation permet aux élèves d'aborder la notion des 5 R, et donc de la réduction des déchets. À travers les différents ateliers, ils pourront ainsi déceler quelles actions ils peuvent mettre en place chaque jour pour réduire leurs déchets.

29 animations ont été réalisées avec la participation de 696 élèves.

ANIMATION
TROP DE DÉCHETS, QU'EST-CE QU'ON FAIT ?

Cette animation permet de découvrir le recyclage des matières, connaître les techniques et les intérêts du recyclage (métaux, plastique, verre…).

40 animations ont été réalisées avec la participation de 901 élèves.

ANIMATION
GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Il s'agit de comprendre comment sont produits les aliments, ce qu'est le gaspillage alimentaire et les gestes à adopter pour l'éviter.

36 animations ont été réalisées avec la participation de 770 élèves.

ANIMATION
LE RECYCLAGE DU PLASTIQUE

L'animation est dédiée à la problématique des plastiques et invite à se questionner sur leur consommation, la manière de les trier, leurs impacts et le devenir des déchets. Elle se base sur une mise en œuvre ludique afin d'être dans l'interaction avec les enfants et le « faire », en intégrant un mélange d'échanges avec les enfants, de transmissions d'informations et de réalisations pratiques à travers l'utilisation de mini-machines.

36 animations ont été réalisées avec la participation de 760 élèves.

UN SPECTACLE DANS LES ÉCOLES

32 représentations du spectacle MagiEcologie ont été jouées devant plus de 4 800 élèves. Il a remporté un réel succès, sur un ton dynamique et magique, abordant la réduction des déchets et le recyclage.

« Nous tenons à remercier chaleureusement la Métropole pour l'organisation des ateliers "Tri & Recyclage des déchets", proposés gratuitement à nos classes. À l'École Rabelais, nous avons à cœur de sensibiliser nos élèves à la protection de l'environnement. Ces ateliers, à la fois ludiques et très instructifs, sont venus enrichir notre enseignement de manière concrète et engageante. Les enfants ont adoré manipuler, se questionner et sont repartis avec de formidables réflexes écologiques.
C'est une superbe initiative locale qui contribue à transformer nos écoliers en véritables petits éco-citoyens.»

Pierre TOSTAIN
Enseignant CE2,
Ecole élémentaire Rabelais à Tours



283
ANIMATIONS ET VISITES

6 322
ÉLÈVES SENSIBILISÉS


Trier
Tours
ATTENTION
ANGLES MORTS
RENAULT



2.
COLLECTER

P.16
L'ORGANISATION DE LA COLLECTE
DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

P.18
LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES
DE DÉCHETS COLLECTES

P.20
LE SERVICE BAC

P.21
LE SERVICE POINTS
D'APPORT VOLONTAIRE

L'ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



LES PRESTATIONS RÉALISÉES

Tours Métropole Val de Loire met à la disposition de ses habitants, un dispositif complet de collecte des déchets ménagers :

- **une collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR),**
- **une Collecte Sélective (CS) des emballages et journaux-revues-magazines,**
- **une collecte des végétaux,**
- **une collecte du verre,**
- **une collecte des encombrants,**
- **une collecte des cartons pour les gros producteurs.**

Elle s'appuie pour cela sur une régie de service et des contrats avec les entreprises de collecte privée.

211 AGENTS, RÉPARTIS SUR 3 DÉPÔTS.

LA RÉGIE

Tours Métropole Val de Loire dispose d'un Service Gestion des déchets et matières dont une partie est assurée en régie directe. Celle-ci compte 211 agents hors saisonniers et remplaçants, répartis sur trois dépôts :

LE DÉPÔT NORD : situé rue Christian Huygens à Tours Nord, il accueille :

- 1 responsable opérationnel d'unité
- 2 responsables de secteur
- 1 chef d'équipe
- 36 agents

LE DÉPÔT CENTRE, : situé sur le site de pôle environnemental de La Grange David à La Riche, il accueille :

- Le chef du Service Gestion des déchets et matières
- 1 responsable opérationnel d'unité
- 1 agent-référent EPI
- 1 responsable de secteur le matin et 1 responsable de secteur l'après-midi
- 3 chefs d'équipe le matin et 2 chefs d'équipe l'après-midi
- 53 agents le matin et 39 agents l'après-midi

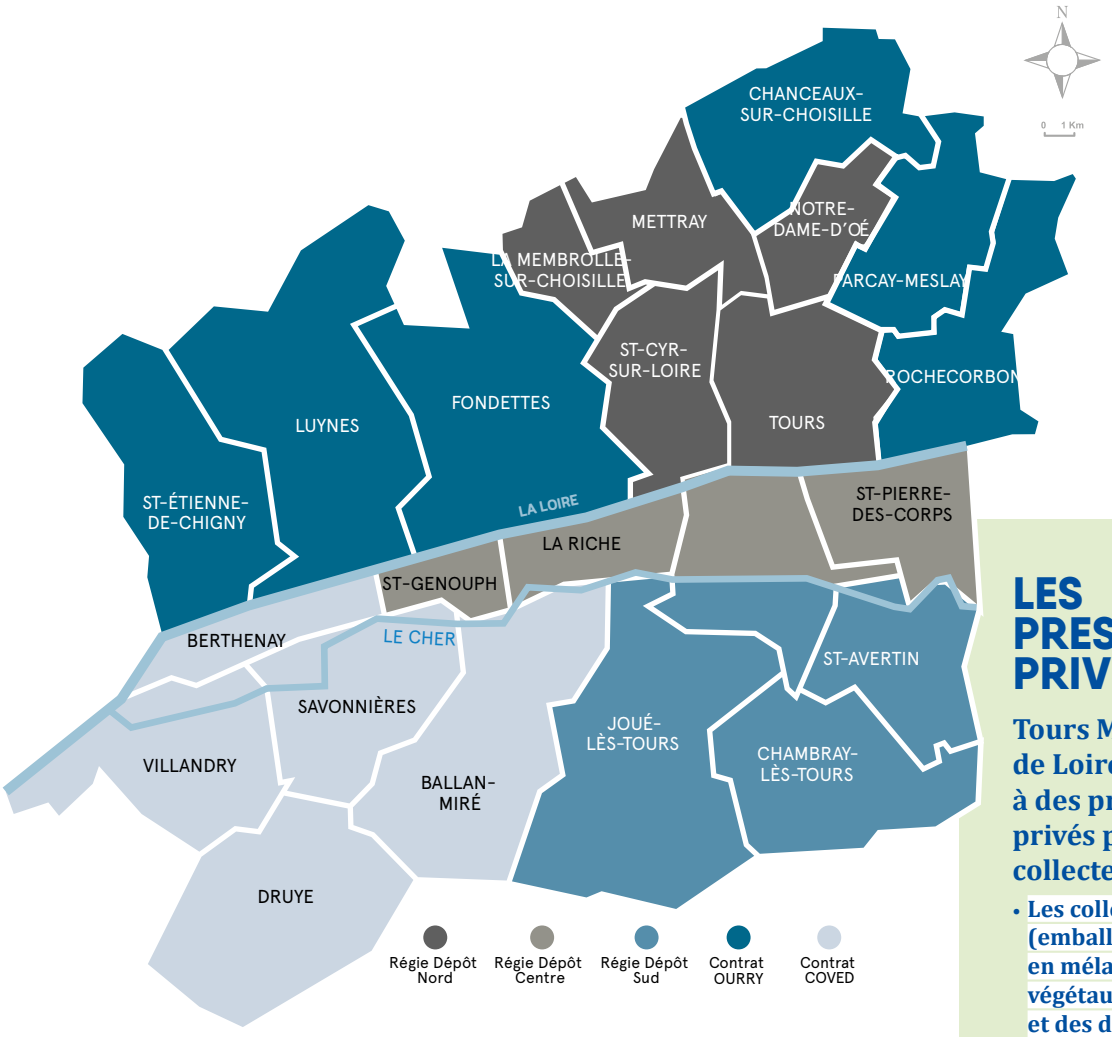
LE DÉPÔT SUD, situé dans la zone d'activité n°2 de Joué-lès-Tours, il accueille :

UNITÉ COLLECTE

- 1 responsable opérationnel d'unité
- 2 responsables de secteur
- 2 chefs d'équipe
- 44 agents

SERVICE BACS/PAV(E)

- Le chef du service Bacs/PAV(E)
- 2 responsables de secteur
- 2 assistants de gestion
- 15 agents



LA RÉGIE COLLECTE EFFECTUE LES MISSIONS SUIVANTES :

- **La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des emballages recyclables** en porte-à-porte (PàP) sur les communes de Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, et Tours.

- **La collecte des végétaux** en porte-à-porte sur les communes de Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et certains quartiers de Tours.

- **La collecte des encombrants sur rendez-vous** sur l'ensemble des communes de la Métropole.

- **La collecte du verre** en porte-à-porte **pour les gros producteurs** (restaurants, bars, brasseries, établissements de nuit et établissements touristiques) **installés sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire**.

- **La collecte du carton** en porte-à-porte **pour les gros producteurs** installés notamment dans l'hypercentre de Tours.

- **La collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés** (PAVE) destinés à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et le tri sélectif entre Loire et Cher (sauf hypercentre de Tours).

LES PRESTATAIRES PRIVÉS

Tours Métropole Val de Loire fait appel à des prestataires privés pour les collectes suivantes :

- **Les collectes sélectives (emballages et papiers en mélange d'une part, et végétaux d'autre part) et des déchets ménagers résiduels** sont réalisées par l'entreprise OURRY sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Étienne-de-Chigny, et par l'entreprise PAPREC COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.
- **Les collectes de cartons des commerces** sur l'ensemble du territoire de la Métropole (sauf Tours Centre) par l'entreprise d'insertion TRI 37.
- **La collecte des conteneurs d'apport volontaire** est réalisée :
 - par l'entreprise OURRY pour les bornes OMR et CS au Nord de la Loire, au Sud du Cher et de l'hypercentre de Tours,
 - par l'entreprise SUEZ pour les bornes à verre sur l'ensemble du périmètre métropolitain.

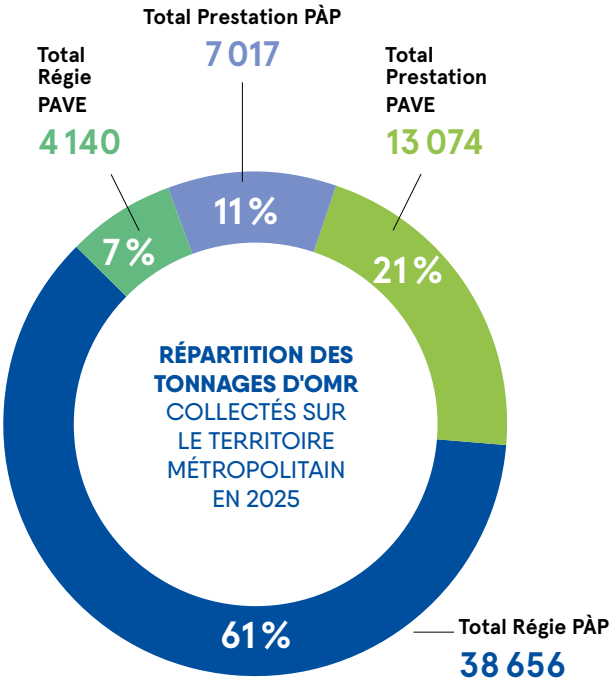
LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE DÉCHETS COLLECTÉS

LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS

62 887

TONNES EN 2025

La collecte des déchets ménagers résiduels est conteneurisée : elle est donc mécanisée. La fréquence de collecte est de 1 à 2 passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers. Tours Métropole Val de Loire expérimente, depuis le 5 novembre 2025, une fréquence de collecte réduite à 1 passage tous les 15 jours pour les Ordures Ménagères Résiduelles sur la commune de Notre-Dame-d'Oé.

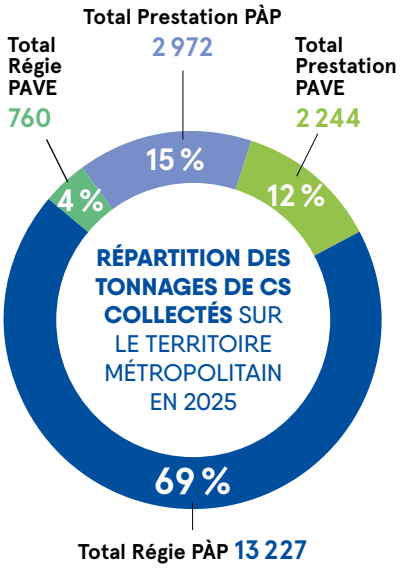


LA COLLECTE SÉLECTIVE

19 203

TONNES EN 2025

La collecte des emballages et des journaux-revues-magazines en mélange est conteneurisée : elle est donc mécanisée. La fréquence de collecte est de 1 passage par semaine et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux-revues-magazines produits par les ménages et entreprises dites « assimilées ». Les productions de cartons et de verre ne sont donc pas intégrées à ces chiffres et font l'objet de collectes spécifiques détaillées par ailleurs.



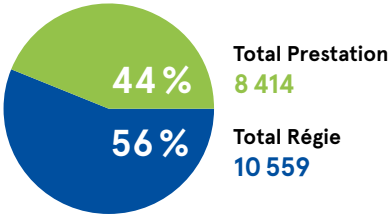
LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX

18 973

TONNES EN 2025

La collecte des végétaux est organisée sur la majorité du territoire de la Métropole : les communes desservies sont entièrement conteneurisées et la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (janvier, février, juillet, août et décembre), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, est facturé.

RÉPARTITION DES TONNAGES DE DÉCHETS VÉGÉTAUX COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN EN 2025



LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

1 933

TONNES COLLECTÉES EN 2025

9 474

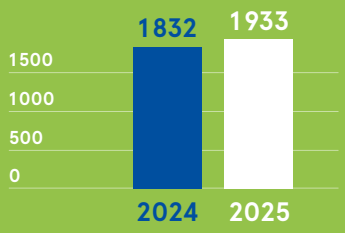
RV PRIS EN 2025

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tours Métropole Val de Loire, pour toutes les communes du territoire. Certains bailleurs sociaux sont conventionnés avec le Service Gestion des Matières : ils bénéficient ainsi d'un planning de collecte annuel.

Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'Unité Encombrants et collectes spécifiques, selon un zonage permettant, a minima, une collecte par quinzaine sur chaque zone.
Trois équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de 3 camions plateaux.

Les encombrants sont déposés sur la plateforme de démantèlement des Douets où les matières qui les composent sont séparées pour être valorisées.

ÉVOLUTION DES TONNAGES D'ENCOMBRANTS COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE



LA COLLECTE DU VERRE

8 798

TONNES COLLECTÉES EN 2025

La collecte est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs : les particuliers sont invités à déposer leur verre dans les colonnes d'apport volontaire qui sont collectés par SUEZ ;

La répartition des 749 conteneurs à verre (1 pour 406 habitants) est la suivante :

	Nb habitant 2025	Nb de conteneur verre 2025	Tonnage verre 2025	Kg/hab 2025
Ballan	8 519	20	258	30
Berthenay	711	4	24	34
Chambray	12 087	45	354	29
Chanceaux	3 573	10	156	44
Druye	1 015	3	36	35
Fondettes	11 372	22	306	27
Joué	38 842	97	915	24
La Membrolle	3 330	9	94	28
La Riche	10 452	30	304	29
Luynes	5 226	15	178	34
Mettray	2 148	6	81	38
Notre Dame	4 439	12	155	35
Parçay Meslay	2 608	7	96	37
Rochecorbon	3 301	9	140	43
Savonnières	3 407	8	124	36
St Avertin	15 418	40	528	34
St Cyr	17 083	28	523	31
St Etienne de Chigny	1 617	7	65	40
St Genouph	1 034	3	36	35
St Pierre-des-Corps	15 933	49	323	20
Tours	141 133	320	3381	24
Villandry	1 173	5	42	36
	304 421	749	8 119	26,67

LA COLLECTE DES CARTONS

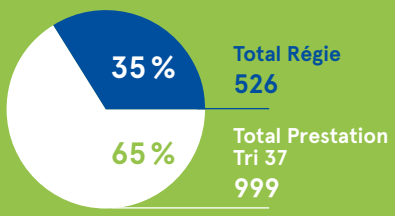
1 525

TONNES COLLECTÉES EN 2025

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la Métropole.

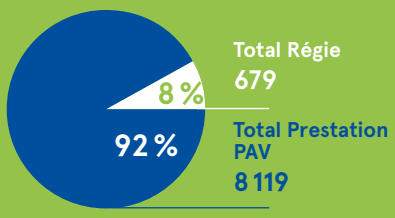
Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours de 17h30 à 21h30 du lundi au samedi et par TRI 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

RÉPARTITION DES TONNAGES DE CARTONS COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN EN 2025



Les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte partiellement mécanisée, réalisée par l'Unité Encombrants et collectes spécifiques. Les commerçants sont équipés de bacs ou de caissettes spécialement dédiées, collectés du mardi au vendredi.

RÉPARTITION DES TONNAGES DE VERRE COLLECTÉS SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN EN 2025



LE SERVICE **BACS**

Le service Bacs est chargé de la gestion des contenants destinés aux usagers pour la collecte en porte-à-porte. Placés sous la responsabilité de l'agent de maîtrise et du responsable d'unité, les agents interviennent principalement pour la distribution et l'entretien des bacs roulants et composteurs auprès des usagers.

MISSIONS PRINCIPALES

- **Distribution et dotation initiale** : Fourniture des bacs roulants et composteurs aux usagers, mise en place de la dotation initiale dans les immeubles collectifs et les habitations individuelles.
- **Gestion des demandes des usagers** : Ajouts, retraits ou remplacements de bacs à la demande par le biais d'un service en ligne pour les usagers.
- **Maintenance et réparation** : Réparation des bacs endommagés (remplacement de pièces signalées par les agents de collecte ou par les usagers) et nettoyage des contenants réutilisables.
- **Information et sensibilisation** : Communication auprès des usagers sur les modalités de collecte et de tri.
- **Gestion événementielle** : Installation et retrait de bacs pour des événements culturels, sportifs ou festifs.
- **Identification et traçabilité** : Remplacement des étiquettes autocollantes d'identification des bacs.

Grâce à ces actions, l'unité contribue activement à la qualité du service de collecte et à l'accompagnement des usagers dans la gestion de leurs déchets.

LES MOYENS MATÉRIELS

L'unité est équipée d'une flotte de six véhicules utilitaires, d'une capacité comprise entre 9 et 15 m^3, ainsi que d'un engin de manutention. Une laveuse semi-automatique permet de nettoyer et désinfecter environ 50 bacs par jour.

LES CHIFFRES CLÉS

251 195
CONTENEURS
+0,8 %

13 702
INTERVENTIONS
-6,6 %

RÉPARTITION DES CONTENEURS PAR COMMUNE

	Ordures Ménagères	Tri Sélectif	Végétaux	Verre
		2025		
Ballan-Miré	4 104	3 788	2 626	11
Berthenay	348	298	317	2
Chambray-lès-Tours	4 782	4 284	3 276	43
Chanceaux-sur-Choisille	1 446	1 818	1 442	4
Druye	543	528	460	1
Fondettes	5 186	5 027	4 408	12
Joué-lès-Tours	12 186	11 394	9 089	77
La Membrolle	1 384	1 364	1 247	6
La Riche	3 226	2 813	1 886	16
Luynes	2 209	2 123	1 832	4
Mettray	1 045	1 026	921	-
Notre-Dame-d'Oé	2 060	2 016	1 809	13
Parçay-Meslay	1 560	1 476	1 094	6
Rochecorbon	1 858	1 818	1 374	6
Saint-Avertin	6 706	6 176	5 723	22
Saint-Cyr-sur-Loire	6 239	6 129	4 884	31
Saint-Etienne-de-Chigny	727	728	686	6
Saint-Genouph	541	507	450	3
Saint-Pierre-des-Corps	5 777	4 992	3 441	30
Savonnières	1 709	1 649	1 481	10
Tours	37 288	31 765	7 120	775
Villandry	738	621	526	23
TOTAL	101 662 (40,5 %)	92 340 (36,8 %)	56 092 (22,3 %)	1 101 (0,4 %)

Le parc total de bacs roulants est de **251 195** bacs tous flux confondus.



LE SERVICE
POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Ce service est responsable de la gestion du réseau des points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire de la Métropole.

Sous la supervision directe d'un agent de maîtrise et du responsable de l'unité, les agents sont en charge du nettoyage régulier et de la maintenance des points d'apport volontaire, qu'ils soient aériens ou enterrés.

Leurs missions principales sont les suivantes :

ENTRETIEN RÉGULIER
Nettoyage des plateformes et des bornes émergentes des PAVE à l'aide d'un véhicule utilitaire équipé d'un nettoyeur haute pression. Cela inclut l'enlèvement des graffitis et affichettes, la pulvérisation de produits désinfectants et désodorisants, ainsi que le remplacement des autocollants signalant les flux de déchets.

MAINTENANCE ANNUELLE
Contrôle et entretien des conteneurs d'apport volontaire, avec vérification du bon fonctionnement du système de préhension, de la plateforme de sécurité et de la cuve métallique interne des PAVE.

VÉRIFICATIONS TECHNIQUES
Inspection des pièces mécaniques à l'intérieur du cuvelage des PAVE, ainsi que le remplacement ou la réparation des éléments des conteneurs aériens.

LES MOYENS MATÉRIELS
L'unité dispose actuellement d'un parc composé de deux véhicules de lavage et de deux camions atelier.

LE NETTOYAGE
En régie, le nettoyage des Points d'Apport Volontaire Enterrés est réalisé par deux agents, chacun disposant d'une unité mobile de lavage.

En 2025, un total de 9 423 lavages a été effectué. Chaque conteneur est nettoyé toutes les 6 semaines.

En prestation de services, les conteneurs enterrés sont nettoyés par une équipe de deux agents disposant d'un camion spécifique. Un prestataire a effectué 2 683 lavages. Cette opération consiste à un lavage et une désinfection de la cuve en béton et à l'intérieur de la cuve en acier.

LA MAINTENANCE
Trois agents à plein temps sont dédiés à cette mission. Ils assurent le remplacement des pièces détachées et veillent au bon état des équipements.

Ils installent également les bornes sur les nouveaux points d'apport volontaire enterrés avant leur mise en service. Pour cela, ils disposent d'un véhicule poids lourd équipé d'une grue et d'un atelier.

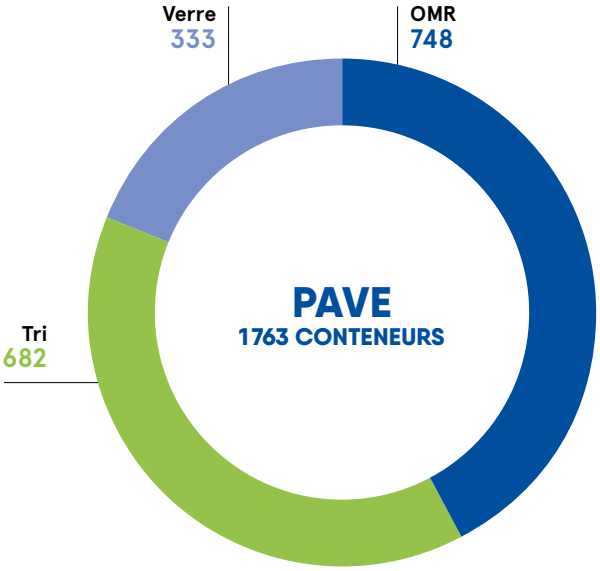
Les agents en charge de la maintenance ont effectué 1 381 interventions.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

À la demande des bailleurs sociaux et des copropriétés privées, la Métropole installe des Points d'Apport Volontaire Enterrés.

Cette initiative contribue à limiter les incendies de poubelles, à réduire les contraintes de manutention pour les employés d'immeubles et à prévenir la prolifération d'insectes dans les espaces communs des bâtiments.






trier
38



3.
VALORISER

P.24
LES RECYPARCS

P.26
LA VALORISATION DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS

P.28
LES AUTRES CATÉGORIES DE DÉCHETS
RECYCLÉS ET VALORISÉS

P.30
LES DÉCHETS NON VALORISÉS



LES RECYPARCS

5 agents sont affectés par recyparc. Durant l'année, 2 à 3 agents sont maintenus en recyparc, les autres sont soit en congés, repos, absents ou affectés à des missions annexes : nettoyage/ entretien des recyparcs, petits travaux en recyparc et navette inter- recyparcs.

CARTE D'ACCÈS AUX RECYPARCS

L'accès aux recyparcs est réservé aux particuliers disposant d'une carte individuelle, les professionnels n'étant pas autorisés. La demande de carte s'effectue en ligne avec un justificatif de domicile, à raison d'une carte par foyer.
Les cartes sont contrôlées à l'entrée du recyparc à l'aide d'une console portative. Depuis 2024, le logiciel de gestion des cartes est exploité par l'entreprise SYMETRI.
En 2025, 9 039 demandes de badges ont été enregistrées.
Au 31 décembre 2025, près de 126 592 cartes étaient actives.

L'effectif comprend 25 agents en régie

- 1 technicien responsable de service,
- 1 technicien chargé de la logistique recyparcs
- 1 agent de maîtrise de terrain
- 1 assistante chargée du secrétariat et de la gestion des badges d'accès
- 19 agents de recyparc,
- 2 agents TRIMOBILE

Les différents recyparcs

Tours Métropole Val de Loire exploite en régie 4 recyparcs :

- **La Milletière** - 8 rue de l'Aviation - 37100 Tours,
- **La Grange David** – 57 rue des Montils - 37520 La Riche,
- **La Haute Limougère** - 2 rue Haute Morienne - 37230 Fondettes,
- **Les Aubuis** - rue Jean Perrin 37550 Saint-Avertin.

Trois autres recyparcs sont gérés par l'exploitant SUEZ Environnement :

- **ZI Prony** – 5 rue de Prony – 37300 Joué-Lès-Tours,
- **Bois de Plante** – Rue des Butelles – 37700 Saint-Pierre-des-Corps
- **Cassantin** – ZA du Cassantin – 37390 Chanceaux-sur-Choisille

Une convention avec la Communauté de Communes Touraine Est Vallées permet aux habitants de la commune de Monnaie d'accéder au recyparc de **Chanceaux-sur-Choisille** et aux habitants des communes de Véretz, La Villes-aux-Dames, Larçay, Montlouis-sur-Loire et Azay-sur-Cher d'accéder au recyparc de **Saint-Pierre-des-Corps**. Avec cette organisation, tous les habitants des communes de Tours Métropole Val de Loire disposent d'un recyparc dans un rayon de moins de 7 kilomètres autour de leur domicile.

FRÉQUENTATION ET BADGES D'ACCÈS AUX RECYPARCS

En 2025 les recyparcs ont reçu **288 324 visites** soit une baisse de 7 % par rapport à 2024.
La répartition est la suivante :

NOMBRE DE VISITES DANS LES RECYPARCS DE LA MÉTROPOLE DE TOURS

Fréquentation	Milletière	Aubuis	Haute Limougère	Grange David	Joué-lès-Tours	Cassantin	Bois de Plantes	TOTAL
2024	39 773	38 313	58 205	46 654	71 175	26 718	29 246	310 084
2025	30 317	32 169	52 301	43 191	70 436	29 839	30 071	288 324
Évolution 2024/2025	-24 %	-16 %	-10 %	-7 %	-1 %	3 %	3 %	-7 %

LES TONNAGES DÉPOSÉS EN RECYPARCS

Le tonnage collecté en 2025 dans les recyparcs est de **35 176 tonnes**, soit une baisse de 5 % par rapport à 2024 réparties suivant le tableau ci-dessous :

		Tonnage 2024	Tonnage 2025	Évolution en %	Évolution en T en recyparc en régie	Évolution en T en recyparc en prestation
NON VALORISÉS 19 % EN 2025 27 % EN 2024	Encombrants enfouis à Sonzay	9 850	6 695	-32 %	-1 861 T	-1 294 T
RECYCLÉS OU VALORISÉS 81 % EN 2025 73 % EN 2024	Verre	739	598	-19 %	-61 T	-80 T
	Végétaux	7 989	7 465	-6,5 %	-262 T	-262 T
	Papier	476	501	+5 %	0 T	+25 T
	Carton	926	945	+2 %	+8 T	+11 T
	Encombrants valorisés ou recyclés	1 281	1 208	-6 %	-43 T	-30 T
	Autres déchets collectés en recyparcs	15 649	17 764	+13,5 %	+1 278 T	+837 T
	dont gravats	*7 983*	*7 597*			
	dont multi REP	*1 254*	*6 274*			
	dont ferrailles	*1 618*	*1 353*			
	dont DEEE	*1 280*	*1 335*			
	dont plâtre	*255*	*574*			
	dont trimobile	*35*	*41*			
	dont autres	*3 224(*)*	*590*			
	TOTAL TONNAGE COLLECTÉ EN RECYPARCS	36 910	35 176	-5 %	-941 T (-54 %)	-793 T (-46 %)

(*) dont 2133 tonnes d'ameublement collecté en 2024 – non collecté en 2025.
En 2025 : les déchets d'ameublement sont collectés en mélange dans les multi-REP

LES RECETTES DE VENTE DES MATIÈRES EN 2025

Matières	Prix de vente moyen en €/tonne	Tonnage vendu	Recettes 2025 en €
Verre	9	9 553	81 552
Reprise DEEE	89	1 170	103 592
Reprise Ferailles	140	1 551	217 127
Reprise Carton	52	2 460	127 705
Autres piles, Pneus, Huiles vidange,- Bacs roulants	/	/	4 582
	Total des ventes	14 734 T	534 558

LES FILIÈRES DE TRAITEMENT DES RECYPARCS EN 2025

DÉCHETS	FILIÈRE	TRAITEMENT
Végétaux	BRANGEON et ACTE	tri, broyage compostage
Gravats	COVALI	criblage, réutilisation
Ferrailles	AFM DERICHEBOURG	tri, broyage, valorisation
Cartons	PAPREC	tri, valorisation
Plâtre	VALOBAT	criblage, réutilisation
Divers	SUEZ ENVIRONNEMENT	tri, valorisation ou enfouissement
Papiers	PAPREC	tri, broyage, valorisation
Ameublement	ECO-MAISON	tri, valorisation
Huile	CYCLEVIA	régénération, valorisation
Batteries	AFM DERICHEBOURG	tri, broyage, valorisation
DDS	ECO-DDS	tri, valorisation
DDS hors ECODDS	PAPREC RECYDIS	tri, valorisation

DÉCHETS	FILIÈRE	TRAITEMENT
Amiante	SANITRA FOURRIER	enfouissement
DEEE	ECOSYSTEM	tri, valorisation
Pneus	ALIAPUR	tri, valorisation
Textile	LE RELAIS	tri, réutilisation, valorisation
Piles	COREPILE	tri, valorisation
Lampes	ECOSYSTEM	tri, valorisation
Bois Multi-Rep	VALOBAT	tri, réutilisation
Plastique Multi-Rep	VALOBAT	tri, réutilisation
Menuiseries vitrées	VALOBAT	tri, réutilisation
Laine de verre Laine de roche	VALOBAT	tri, réutilisation
Jeux/Jouets	ECO-MAISON	tri, réutilisation
Article de bricolage/ jardin	ECO-MAISON	tri, réutilisation



LA VALORISATION DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS

LE TRANSFERT DU SÉLECTIF

Tours Métropole Val de Loire transfère 60 % des emballages et des papiers de la collecte sélective par le biais de l'ancien bâtiment du centre de tri soit 240 tonnes par semaine, en rechargeant des semis-remorques affrétés par la SPL TRI VAL DE LOIRE. Les camions bennes de la collecte de Tours, Joué-lès-Tours, et l'ex Communauté de Communes de la Confluence sont ainsi vidés au centre de transfert de La Riche.
En moyenne 6 semi-remorques partent de La Riche tous les jours avec 9,9 tonnes d'emballages et de journaux-magazines, transportés par la société Mauffrey, choisie par la SPL Tri Val de Loire.
En 2025, 11 067 tonnes ont été ainsi transférées par ce mode opératoire.
Les autres bennes (Nord de Tours, Saint-Pierre-des-Corps, autres communes, déchèteries, points d'apport volontaire) sont vidées directement au centre de tri du Cassantin soit 150 tonnes par semaine en vidage direct (40 %).

LES TONNAGES ENTRANTS AU NOUVEAU CENTRE DE TRI DE PARCAY MESLAY APPARTENANT A LA SPL

56 217 tonnes sont entrées sur le centre de tri de Parcay Meslay qui appartient à la SPL Tri Val de Loire, dont 19 713 tonnes apportées par TMVL, soit 35 % du gisement global. Le bilan matière de l'activité du centre de tri est le suivant :

Produits en 2025 : 14 511 T de refus soit 25.8 % en moyenne sur l'ensemble des apporteurs

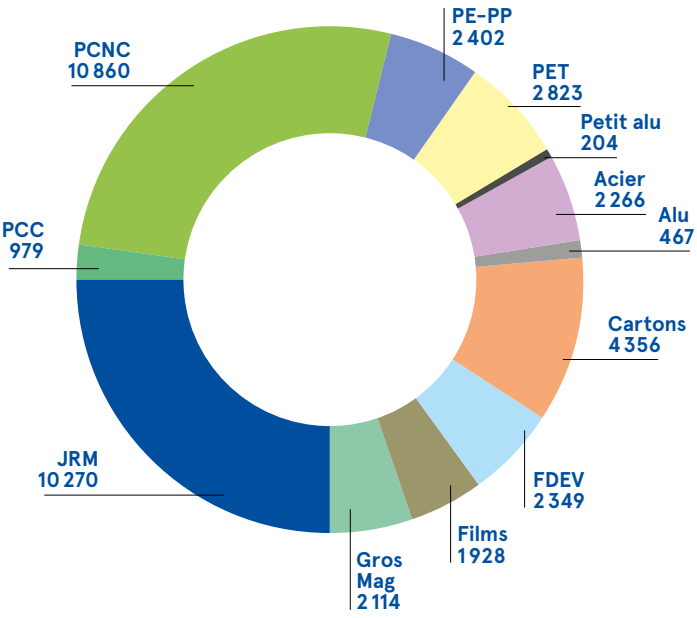
14 335.68 t de produits triés soit un taux de valorisation de 72.7 %.

Les refus de TMVL représentent 27.3 %, composés majoritairement de sacs noirs de déchets résiduels provenant de point d'apport volontaire et de textiles.

LES COÛTS 2025

Tours Métropole Val de Loire a versé une somme de 5 492 000 euros à la SPL en 2025, ce qui fixe le coût du tri à 279 € TTC / tonne entrante, y compris le transport depuis le centre de transfert des emballages et le transport et le traitement des refus de tri.

LE DETAIL DES TONNAGES EXPEDIES EN 2025



LA VALORISATION MAXIMALE DES EMBALLAGES

Le process de tri permet de réaliser 99 % de valorisation, soit par le recyclage des emballages, soit par la valorisation énergétique des refus de tri.

Tours Métropole Val de Loire privilégie les filières françaises et européennes pour le recyclage de ses emballages.

Ainsi, en 2025, la Métropole travaille avec les différents repreneurs suivants :

- VERALLIA pour le verre qui est expédié à Château-Bernard (16), Chalon sur Saône, ou Rozet St Albin(01)
- Il faut indiquer que le verre ne passe pas par le centre de tri de Parçay-Meslay. Il est déposé par le prestataire de collecte SUEZ dans 2 cases à verres à Saint-Antoine-du-Rocher et à Montlouis-sur-Loire puis rechargé par cette même entreprise dans des camions affrétés par le recycleur VERALLIA.
- PAPREC pour l'aluminium majoritairement sur son site de Decons-Paprec à Le Vigeant (86) => fonderie
- la SEMARDEL (91) pour la reprise des petits aluminiums sur le site de Loiret Affinage à Fontenay-sur-Loing (45), puis prétraitement par pyrolyse => fonderie
- PAPREC pour les aciers majoritairement chez Celsa-Paprec à Boucau (84) => fonderie
- La papeterie NORSKE SKOG à Golbey dans les Vosges (88) pour tous les papiers
- PAPREC, pour les gros de magasins majoritairement à Nogent (94) => isolation – calage
- PAPREC, pour les plastiques en polyéthylène (PE) et en polypropylène (PP) majoritairement sur son site de Chalon-sur-Saône (71) => emballages et contenants alimentaires
- VALORPLAST, pour le polyéthylène térephthalate (PET) majoritairement sur son site de France Plastique Recyclage-VALORPLAST à Dijon (21) => bouteilles PET
- CITEO pour le flux développement (mélange de plastiques PET opaque et foncé, barquette PET et barquette Polystyrène (PS) (pot de yaourt) : surtri à Beaune Recyclage,
- MACHAON recyclage pour les films plastiques souples à Chalon en Champagne
- PAPREC pour les cartons complexes (PCC) de type briques alimentaires. Les PCC sont composés de 3 couches (polyethylène, papiers et aluminium), étroitement associées par un liant : majoritairement chez Lucart à Laval-sur-Vologne (88) => papiers sanitaires et mobilier
- le contrat de reprise des cartonnettes à la société PALM à Descartes (37) => carton d'emballage
- le contrat de reprise des cartons à la société PALM à Descartes (37) => cartons industriels

LES RECETTES DE VENTE DES MATIÈRES EN 2025

Le montant des recettes issues de la vente des matériaux du centre de tri est de 1 720 044 €

Matières	Prix de vente moyen en €/tonne	Tonnage vendu	Recettes 2025 en €
Acier	150	609	91 173
Aluminium	774	150	116 194
Cartons	110	2 668	294 464
Gros magasin	20	533	10 769
Journaux-Revues-Magazines	117	2 806	329 473
Cartons complexes	15	284	4 260
Papier carton non complexé	90	4 285	383 660
Plastique PE-PP	79	601	47 367
Plastique PET clair	544	810	440 340
Aluminium	20	117	2 344
	Total des ventes	12 865 T	1 720 045

LES RECETTES DE SOUTIEN AU TRI DE CITEO

Le montant des soutiens au tri versés par Citeo sur 2025 s'élève à

5 160 288 €

« Nous trions vos emballages et papiers et renvoyons les matières à des industriels pour une seconde vie. Venez visiter le site ! »



Goery VILAIR
Directeur du centre de tri de la SPL

LES AUTRES CATÉGORIES DE **DÉCHETS RECYCLÉS ET VALORISÉS**



LES VÉGÉTAUX

La Métropole gère les déchets verts collectés auprès des habitants en porte-à-porte et en recyparcs, ainsi que ceux produits par les services techniques des communes.

Les végétaux collectés sont traités par compostage sur une des 4 plateformes utilisées par la Métropole. Ces plateformes sont celles de :

- Saint-Avertin (Bois des Hâtes), qui appartient à la Métropole et est gérée par VEOLIA
- Saint-Pierre-des-Corps et Charentilly qui appartiennent à Brangeon
- Chanceaux-sur-Choisille, qui appartient et est gérée par ACTE

Sur ces plateformes, les végétaux subissent le même process de valorisation, à savoir un broyage, suivi d'une mise en andains (tas de broyats) retournés régulièrement pour limiter les nuisances olfactives et accélérer la fermentation, d'un criblage et d'une phase de maturation à nouveau en andains.

Le compost produit est géré par les exploitants des plateformes pour des utilisations agricoles ou maraîchères et horticoles ainsi que les particuliers.

En 2025, environ **26 438 tonnes de végétaux** et souches ont été déposées sur les 4 plateformes.

	2024	2025
Tonnage global	25 068 T	26 438 T

LES ENCOMBRANTS

Les encombrants des particuliers (le gros mobilier, le gros électroménager et les gros objets, dont le volume ne permet pas d'être transportés pour être déposés en recyparcs) sont collectés en porte-à-porte, après prise de rendez-vous en ligne.

Les encombrants sont déposés sur la plateforme des Douets, à Tours Nord. Une équipe d'agents en insertion, encadrés par Tri 37, effectuent un tri grossier permettant de trier les DEEE, le bois, la ferraille, les pneus, certains Déchets Dangereux des Ménages et le reste, qui est assimilable au tout-venant collecté en recyparcs. Chacun de ces déchets est ensuite transporté en bennes vers des exutoires adaptés (unité de recyclage pour le bois, la ferraille et les DEEE).

D'autres apporteurs sont acceptés sur la plateforme des Douets. Il s'agit du service nettoiement, des services techniques des communes, de Tours Habitat et d'associations qui déposent des encombrants issus de dépôts sauvages de particuliers ou de l'entretien des parties communes de certains quartiers d'habitat vertical.

En 2025, 1 933 T d'encombrants ont été déposées sur la plateforme des Douets.

La répartition du démantèlement par les agents de Tri 37 se décompose comme suit :

Bois	52 %	DBR Mettray
Ferrailles	9 %	Derichebourg
Tout-venant enfouissement	39 %	Sonzay

LES GRAVATS

Les gravats sont collectés dans toutes les recyparcs de la Métropole.

Les gravats sont déposés sur la plateforme de COVALI à Truyes.

Les gravats sont réceptionnés après pesée et passent ensuite sur une chaîne de tri, afin de retirer les exogènes type plastique. Ils sont ensuite broyés et calibrés en vue d'une réutilisation en travaux publics.

En 2025, 7 787 Tonnes de gravats ont été déposées sur la plateforme de Truyes.

	2024	2025
Gravats	8 054	7 787

LES DÉCHETS DE BOIS

Le bois est déposé sur la plateforme de DBR à Mettray. Cette société prépare le bois en vue de l'envoyer dans une usine de panneaux de particules (Krono France à Sully sur Loire, 45).

En 2025, 856 tonnes de bois environ ont été valorisées par DBR. Ce bois provient du démantèlement des encombrants effectué par Tri 37 aux Douets et des apports de cagettes et palettes collectées sur les marchés alimentaires par les équipes de la propreté urbaine :

	2024	2025
Démantèlement des encombrants	919 T	856 T

LE TOUT VENANT DE RECYPARCS

Auparavant enfoui, le tout venant de recyparcs est, depuis 2017, enfoui pour partie mais aussi trié en vue d'une valorisation matière ou énergétique au centre de tri de Montlouis sur Loire. La part de tout-venant envoyée vers Montlouis sur Loire a augmenté d'année en année.

Les bennes tout venant sont transportées jusqu'au centre de tri de Montlouis-sur-Loire. Là, elles sont vidées, et triées mécaniquement à l'aide d'un grappin. Un agent en insertion, dans le cadre d'une convention avec Tri 37, est chargé d'aider au tri en repérant visuellement les éléments valorisables.

Le tri réalisé aboutit à 3 fractions :

- La partie incinérable est envoyée en valorisation énergétique à l'UVE Valcante à Blois (41).
- La partie recyclable intègre les filières mises en place par SUEZ.
- Le résiduel est envoyé en enfouissement à Sonzay.

En 2025, 7 903 Tonnes de tout-venant ont été collectées en déchèterie.

Au total 3 920 T ont été dirigées vers le surtri à Montlouis sur Loire et 2 712 T ont été enfouies directement.

Le résultat du surtri réalisé à Montlouis sur Loire est le suivant :

	2024		2025	
Recyclage	169	3 %	180 T	5 %
Valorisation énergétique	1 111	19 %	1 028 T	26 %
Enfouissement	4 613	78 %	2 712 T	69 %

	2024	2025
Tout venant surtrié	1 281	1 208
Tout venant enfoui	4 613	2 712
TOTAL	5 894	3 920

LES AUTRES DÉCHETS VALORISABLES COLLECTÉS EN RECYPARCS (DG)

Dans les recyparcs, d'autres déchets sont envoyés en filière de valorisation. Il s'agit notamment de la ferraille (1 353T), des DEEE (1 335 T) et du carton (945 T). (voir tableau annuel des tonnages recyparcs page 25)

LES DÉCHETS NON VALORISÉS

NATURE ET ORIGINE DE CES DÉCHETS

Ces déchets non valorisables sont essentiellement des ordures ménagères résiduelles collectées en porte-à-porte ou en apport volontaire. La Métropole gère toutefois d'autres déchets non valorisables qui peuvent être issus des activités de nettoiement de l'espace public et des marchés, des activités des services de Tours Métropole Val de Loire (assainissement par exemple) ou des services techniques des communes. Une partie du tout venant de recyparcs est aussi enfouie.



Tous les déchets ménagers non valorisables sont transportés par les camions bennes vers 2 sites de transfert ou vidés directement au centre d'enfouissement de Sonzay :

LE CENTRE DE TRANSFERT DE LA RICHE

Il est composé de 5 trémies et il a accueilli en 2025, 47 797 tonnes.

L'exploitation est confiée à SUEZ et le transport à Mauffrey.

Les déchets sont ensuite acheminés au centre d'enfouissement de Sonzay grâce à des semi-remorques peuvant contenir jusqu'à 26 tonnes de déchets, soit l'équivalent de 3 bennes à ordures ménagères.

Le centre de transfert de La Grange David est aussi utilisé par la CC Touraine Vallée de l'Indre pour l'envoi de ses déchets résiduels vers Sonzay.

LE CENTRE DE TRANSFERT DE SAINT PIERRE DES CORPS

Il est composé de 2 trémies et a accueilli, en 2025, 5 256 tonnes.

L'exploitation est confiée à SUEZ et le transport à Mauffrey.

Les déchets sont ensuite transférés par semi-remorques à l'unité de valorisation énergétique de valcante à Blois (41).

Au global, 75 % des déchets de déchets ménagers résiduels collectés sur la métropole transitent par ces 2 centres de transfert.

39 795 t

6 325 t

353 t

4 928 t

LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT DE SONZAY

Le centre d'enfouissement bénéficie d'une autorisation préfectorale jusqu'en 2034. Sa capacité annuelle maximale est de 150 000 tonnes par an.

Le fonctionnement du site est le suivant :

Les déchets, après avoir été pesés, sont vidés dans une alvéole, étanche grâce à des géomembranes et des couches d'argile à très faible perméabilité. Les déchets sont tassés à l'aide d'engins, puis recouverts d'une nouvelle géomembrane et d'une couche d'argile.

En fond de casier, un dispositif de drains permet de récupérer les lixiviats, liquides ayant traversé le massif de déchets, qui sont ensuite traités en station d'épuration sur le site avant d'être rejetés au milieu naturel ou renvoyés sur les déchets afin d'accélérer le processus de dégradation des déchets. Le biogaz résultant de la dégradation des déchets est récupéré par un système de drains, puis filtré par charbon actif. Il alimente ensuite 2 moteurs produisant de l'électricité (1,5 MW/ heure chacun), qui est envoyée sur le réseau public.

En 2025, le site de Sonzay a reçu 135 658 tonnes et a produit 19 634 MWh électriques (ce qui correspond à la consommation moyenne de 8 800 foyers).

La TGAP sur l'enfouissement est de 65 €/tonne en 2025.

L'USINE D'INCINÉRATION VALCANTE À BLOIS

VALCANTE est équipée de deux lignes de traitement d'une capacité de 5,8 t/h, dimensionnée pour des déchets ayant un pouvoir calorifique de 2 200 kcal/kg.

Sa capacité annuelle est de 95 500 tonnes dont 3 000 tonnes de DASRI.

Cette unité appartient au syndicat VALECO qui en a confié la gestion à SUEZ dans le cadre d'une DSP qui court jusqu'en 2030.

La performance énergétique est de 95,6 % (l'un des meilleurs taux de France)

40 500 MWh électriques et 64 000 MWh thermiques sont produits et valorisés par an soit la consommation équivalente de 11 000 logements en électricité et 13 000 logements chauffés par un réseau de chaleur.

La TGAP sur l'incinération est de 15€/tonne en 2025.



TRAITEMENT DES DÉCHETS NON VALORISABLES

Depuis le 1er janvier 2021 les déchets résiduels ont deux exutoires : la plus grande partie (78 %) est enfouie à Sonzay (37), et le reste (22 %) est valorisé énergétiquement à Valcante (Blois).

Les déchets enfouis à Sonzay y sont transportés soit directement soit en passant par le centre de transfert des déchets de La Grange David à La Riche.

TONNAGES TRAITÉS EN 2025

- En 2025, 70 790 tonnes de déchets résiduels ont été produites sur le territoire de la Métropole tout confondus (particuliers, refus de tri, associations et services techniques). Ces déchets ont été envoyés e traités sur les deux exutoires suivants :
- Valcante (valorisation énergétique) : 12 461 T
- Sonzay (enfouissement) : 58 329 T

EXUTOIRE	Déchets	Tonnage 2024	Tonnage 2025
SONZAY 82,4 % en 2025 (77,7 % en 2024)	Total Ordures Ménagères Résiduels	48 847	51 634
	Centre de transfert de La Grange David	36 832	39 795
	Direct	11 989	11 486
	Centre de transfert de Saint-Pierre-des-Corps	26	353
	Déchets non valorisables des recyparcs (direct)	5 237	3 983
	Déchets non valorisables des recyparcs (après surtri)	4 613	2 712
	TOTAL ENFOUI	58 697	58 329
VALCANTE 17,6 % en 2025 (22,3 % en 2024)	Total Ordures Ménagères Résiduels	15 559	11 253
	Centre de transfert de La Grange David	10 425	6 325
	Centre de transfert de Saint-Pierre-des-Corps	5 134	4 928
	Déchets des recyparcs (après surtri)	1 281	1 208
	TOTAL VALORISÉ ÉNERGÉTIQUEMENT	16 840	12 461
TOTAL DES DÉCHETS RÉSIDUELS		75 537	70 790





4.

FINANCER

P.34
LES INDICATEURS ADMINISTRATIFS
ET FINANCIERS

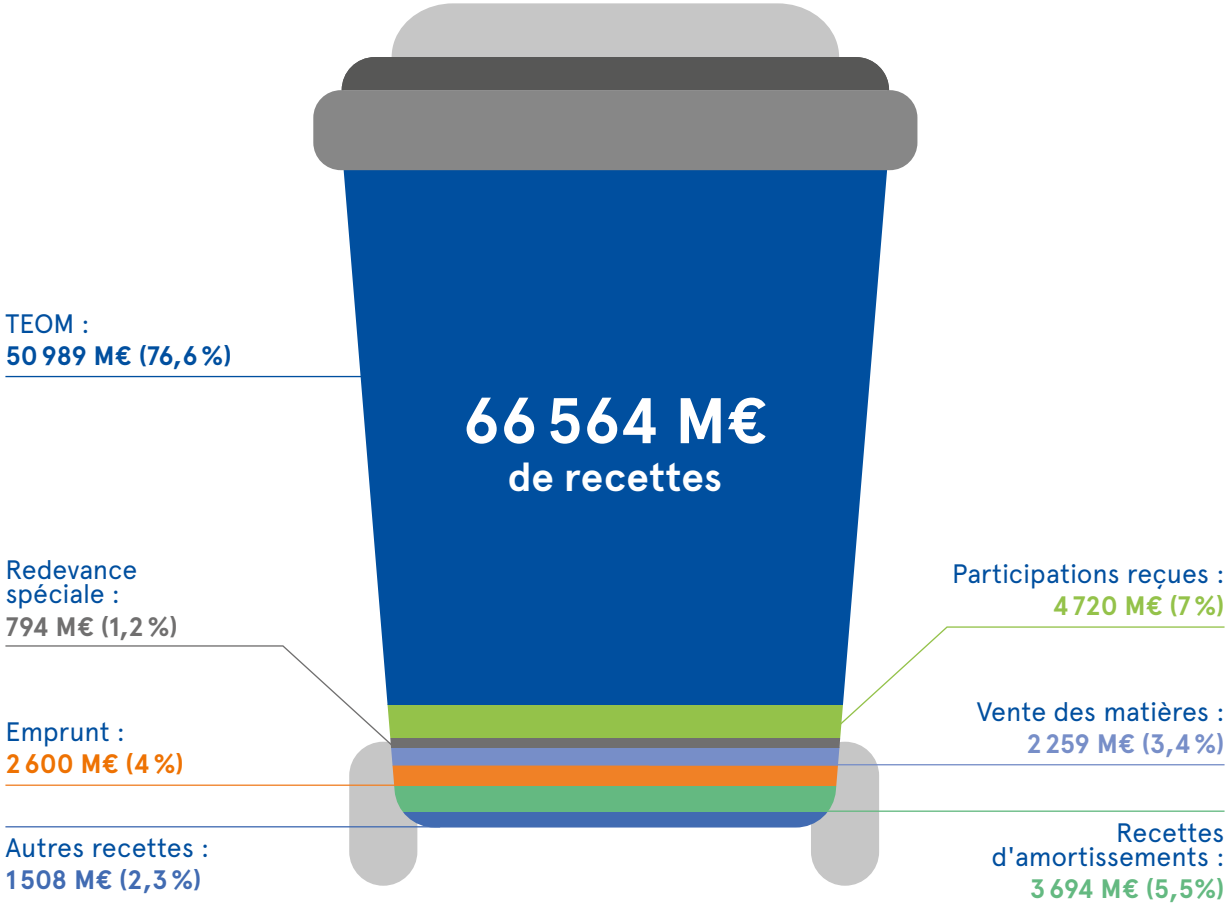
LES INDICATEURS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Les éléments financiers présentés ci-après, représentent l'état des répartitions de la TEOM, du compte administratif 2025, du budget principal de Tours Métropole Val de Loire.

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), la redevance spéciale, les soutiens des éco-organismes, les recettes liées à la vente des matériaux aux industriels du recyclage et les remboursements de participation.

Un taux unique de 10,86 % s'applique depuis le 1er janvier 2021 sur l'intégralité du territoire de la Métropole. Le ratio moyen de TEOM est de 167 € par habitant en 2025. Il représente 385 € par tonne collectée et traitée du gisement global.

LES PRINCIPALES RECETTES



« Notre responsabilité est de garantir un service de collecte et de traitement des déchets efficace tout en veillant à une utilisation rigoureuse des recettes de la TEOM. Chaque euro prélevé doit être consacré à l'amélioration du service, à la maîtrise des coûts et à la préservation du pouvoir d'achat des habitants. »





Martin COHEN
Vice-Président, délégué à la transition écologique, à la transition énergétique, aux déchets, à l'économie circulaire et à la propreté urbaine

LES PRINCIPALES DÉPENSES



Dépenses de personnel :
12 767 M€ (22,3 %)

Contrats de prestations de services :
30 762 M€ (53,8 %)

Carburants :
880 M€ (1,5 %)

Eau et énergie :
304 M€ (0,5 %)

Achats fournitures et prestations d'entretien :
1 221 M€ (2,1 %)

Participations versées :
1 015 M€ (1,8 %)

Achats matériels et agencements bâtiments :
3 259 M€ (5,7 %)

Travaux en cours :
735 M€ (1,3 %)

Autres dépenses :
2 532 M€ (4,4 %)

Dotations aux amortissements :
3 694 M€ (6,5 %)

Tours métropole Val de Loire

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE
60 avenue Marcel Dassault - 37206 Tours Cedex 3 - CS30651

Crédit photos : © Léonard de Serres, Services TMVL
Direction Stratégie et Valorisation des Déchets et Matières de Tours Métropole Val de Loire
Conception et réalisation : women-and-men.com